|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| ***Province*** | ***Législature*** | ***Session*** | ***Type de discours*** | ***Date du discours*** | ***Locuteur*** | ***Fonction du locuteur*** | ***Parti politique*** |
| Québec | 33e | 1re | Discours d’ouverture | 16 décembre 1985 | Mme Lise Bacon | Vice-première ministre et ministre des Affaires culturelles | PLQ |

M. le Président, …et si nous allions ensemble tourner une page importante de l'évolution du Québec !

Au cours de la campagne électorale, nous avons abondamment parlé de changement. Il s'agissait, bien sûr, d'un changement de gouvernement, et les Québécois et les Québécoises l'ont signifié d'une manière non équivoque. Mais, cette volonté de changement se référait également à un véritable changement de société que les nouvelles politiques de l'État doivent désormais beaucoup mieux endosser, beaucoup mieux soutenir et beaucoup mieux favoriser.

C'est là la signification première que le présent gouvernement dégage de son impressionnante victoire du 2 décembre dernier. Fort de son passé et confiant dans ses moyens, le Québec choisit de maîtriser son avenir.

Des valeurs nouvelles façonnent désormais la vie individuelle et sociale des hommes et des femmes d'ici, et singulièrement de la jeunesse. Le gouvernement doit reconnaître la réalité de ces nouvelles valeurs en se faisant moins présent à la vie quotidienne des individus. Son projet doit être celui d'élargir les voies de l'initiative, de la responsabilité et de la créativité personnelle.

La société québécoise elle-même s'est inscrite dans une nouvelle dynamique. Elle est plus mature, plus équilibrée et beaucoup plus consciente des' solidarités qui l'unissent. Elle est surtout désireuse de s'ouvrir au monde, de confronter son expérience à celle des autres et d'enrichir sa condition par le développement d'échanges dans tous les domaines de l'activité humaine. Le gouvernement dit son accord fondamental avec cette volonté d'ouverture, il dit sa confiance dans la capacité du Québec de soutenir la concurrence avec les autres, il dit sa détermination à bâtir ici une société humaine, une société hautement compétitive, une société pleinement confiante.

Au cours des vingt-cinq dernières années, le travail accompli au Québec a été immense, immensément riche en réalisations de toutes sortes, immensément difficile aussi, cela on le sait bien. Mais, au total, une seule réalité compte vraiment aujourd'hui: le Québec. Le Québec moderne existe, le Québec existe vraiment, et tous les Québécois et toutes les Québécoises partagent une même fierté d'être de cette société, à tellement d'égards, exemplaire.

Maintenant, la vie continue, toujours différente, toujours aussi fascinante et toujours aussi exigeante.

Le gouvernement doit être de son temps. Il doit regarder l'avenir. Il doit s'adapter, initier, soutenir l'effort, donner un rythme, une profondeur et une direction au changement. Le gouvernement doit lui-même changer. L'État n'est plus et ne sera plus autant qu'avant le moteur privilégié du changement social. L'effritement des souverainetés nationales, les découvertes scientifiques et les innovations technologiques, la nouvelle manière d'être, de vivre et de penser des individus, tout cela nous amène à renoncer aux idées reçues sur le rôle de l'État dans la société.

Le gouvernement accepte cette réalité et il va en conséquence développer une nouvelle attitude qui fera une place plus grande à l'initiative individuelle. L'essentiel de l'action du gouvernement sera la détermination des grands objectifs de la société. L'arbitrage toujours nécessaire des intérêts divergents, la fourniture avec efficacité des services essentiels à la communauté et, toujours, bien sûr, l'aide et le soutien aux plus défavorisés et aux plus démunis.

Et l'Assemblée nationale va également changer. Elle sera beaucoup plus rigoureuse et innovatrice dans l'exercice de ses fonctions. Il y aura moins de lois. Il y aura par contre plus de temps consacré pour contrôler l'administration publique et pour prendre elle-même l'initiative de formuler des propositions de changement et de réforme. Le gouvernement veut que l'Assemblée nationale accroisse son autorité et sa productivité, qu'elle légifère moins et mieux, qu'elle participe davantage aux décisions de l'État.

Le Parti libéral du Québec s'est donc donné une nouvelle vision de l'avenir du Québec, un projet de société et un programme d'action cohérent. Au cours de la campagne électorale, il a précisé ses orientations et il a pris des engagements. J'indique à cette Assemblée que le gouvernement libéral va demeurer fidèle à ses convictions. Et il va honorer sa parole. Le gouvernement va respecter ses engagements.

Le gouvernement est conscient des besoins et des attentes de la population. Il y a des emplois à créer, les finances publiques à assainir et les services à améliorer. Nous commençons dès maintenant, quelques jours seulement après notre élection. Le gouvernement et l'Assemblée nationale sont déjà au travail.

We believe in Québec and in Canada. Québec forms an integral part of Canadian Federalism. The Government believes that the interest of Québec can be better served within the federal system and it wishes to participate in the progress of Canada.

The Government is here today, before this Assembly, renewing its firm commitment to work towards strenghtening the unit y of our country, Canada, in order that Québec may again become a major partner within the Canadian Federation.

Le temps de l'instabilité politique et de l'ambiguïté constitutionnelle est révolu. Le gouvernement entend donc mener à terme les négociations avec le gouvernement fédéral pour adhérer, sur la base des conditions déjà indiquées, à la charte constitutionnelle de 1982. Le gouvernement s'engage à développer avec le gouvernement fédéral et les autres gouvernements du pays des relations harmonieuses et positives, avec comme dominantes la défense vigoureuse des intérêts propres au Québec et la solution des graves problèmes économiques, comme le chômage et les finances publiques.

Au Québec même, l'essentiel des efforts du gouvernement portera sur la réalisation d'objectifs de croissance, de développement économique et de création d'emplois permanents. Notre ambition première, c'est précisément de redonner aux questions économiques et financières la place qu'elles doivent avoir dans une société moderne, c'est-à-dire la toute première place.

Le progrès économique est, en effet, la condition nécessaire aux progrès social et culturel. Sans prospérité, il ne peut y avoir de partage et de créativité, de justice et de liberté véritables.

Il nous faut donc, avant toute chose, parvenir à relancer l'activité économique sur des bases solides et durables.

Et nous allons le faire. Le gouvernement veut reconnaître à sa juste valeur, et il va appuyer d'une façon significative, le dynamisme et les qualités d'entrepreneurship des hommes, des femmes et des jeunes du Québec. Voilà une chose fondamentale !

C'est désormais sous le signe de la confiance et du respect que vont se tisser les liens entre le gouvernement, l'entreprise et le monde du travail.

Le gouvernement est profondément convaincu que c'est d'abord au sein de l'entreprise que les travailleurs et les travailleuses, les jeunes trouveront un emploi stable, rémunérateur et valorisant. L'entreprise est le creuset du changement technologique de la société. C'est l'entreprise privée qui, au premier chef, fera que le Québec deviendra pleinement compétitif et concurrentiel.

Le gouvernement a un plan d'action cohérent pour relancer l'économie. Il va agir sur plusieurs fronts à la fois.

Il y aura d'abord le climat propice à l'activité économique, stabilité politique, relations adultes et responsables avec le gouvernement fédéral, confiance dans l'entreprise privée et efforts soutenus pour améliorer les relations du travail et pour protéger les droits fondamentaux des travailleurs et des travailleuses.

La fiscalité individuelle sera diminuée de façon à ne plus pénaliser l'initiative.

La fiscalité des entreprises et le fardeau actuel des charges sociales et de la surrèglementation seront allégés de manière à libérer l'entreprise et chance d'être pleinement créatrice, concurrentielle et compétitive pour conquérir de nouveaux marchés.

La formation de nouvelles entreprises sera stimulée par le développement des présentes techniques de financement, comme le régime d'épargne-actions, et par des mesures nouvelles de soutien à l'entrepreneurship.

L'aide à l'exportation pour les petites et moyennes entreprises deviendra une composante majeure de la nouvelle action économique du gouvernement. Le réseau des maisons du Québec à l'étranger sera réorienté à cette fin.

L'investissement dans le renforcement de l'infrastructure économique constitue toujours un placement d'avenir. Aussi, les projets d'incubateurs et de nouvelles implantations industrielles seront des priorités pour le gouvernement, tout comme les initiatives qu'il faudra prendre dans le domaine des transports pour répondre aux besoins pressants de développement et d'entretien du réseau routier des di verses régions du Québec.

Le potentiel économique de première ligne des pêches, des mines et de la forêt sera mis en valeur en particulier par le développement des marchés intérieurs et extérieurs et l'amélioration de la productivité. L'importance économique de l'agriculture et de l'agro-alimentaire en termes d'emplois et de chiffres d'affaires doit être beaucoup mieux reconnue. Le gouvernement veut donc accélérer considérablement le développement agricole et agro-alimentaire et apporter des solutions concrètes aux problèmes financiers des producteurs agricoles, à ceux de la relève et à la femme collaboratrice.

L'univers de la technologie sera au cœur des préoccupations du gouvernement. La concertation des efforts du gouvernement, de l'entreprise et de l'université, la stimulation de la recherche et de l'innovation technologique et la diffusion des technologies de pointe constitueront les éléments principaux de l'action gouvernementale. Science, recherche et développement, ce seront là des réalités d'avenir pour le Québec.

La vente de l'électricité à nos voisins américains ouvrira pour le Québec des horizons nouveaux: elle nous donnera des ressources financières additionnelles et elle appuiera d'une façon significative la relance économique.

Telles sont donc quelques-unes des lignes directrices de la politique économique et financière du gouvernement: confiance à l'entreprise; allégement de la fiscalité et modernisation de l'économie.

D'ici à 1990, le gouvernement s'est fixé comme objectif de favoriser la création de quelque 400 000 nouveaux emplois.

All indicators seem to be now pointing towards a certain economic recovery, We must take advantage of this situation by acting accordingly and immediately, bearing in mind that a new government in itself brings an additional element of strength and resurge, That is why the government has decided to proceed without delay in convening the National Assembly to study and decide on the measures to be taken to stimulate the economy.

Le gouvernement se propose de faire adopter, dès cette semaine, un budget pour donner suite aux engagements pris lors de la campagne électorale.

Le gouvernement entreprend dès maintenant le processus de la déréglementation. Un ministre a déjà le mandat de procéder dans ce sens afin d'améliorer sensiblement la performance et la compétitivité des entreprises, d'une part, et de l'appareil étatique, d'autre part.

La privatisation. À ce chapitre, le gouvernement lance dès maintenant une autre grande opération susceptible de redonner à l'État et au secteur privéun second souffle.

Au fil des ans, le Québec s'est doté d'un nombre imposant de sociétés d'État à caractère économique. La plupart justifiées au moment de leur création, ces sociétés d'État doivent maintenant faire l'objet d'une réévaluation en profondeur qui pourra, dans' certains cas, aller jusqu'à la privatisation pure et simple.

Le problème de l'emploi pour les jeunes est au cœur des préoccupations de la société. Nous avons pris des engagements spécifiques à cet égard et le gouvernement attache la plus grande importance à leur réalisation.

Le gouvernement se réjouit des progrès faits relativement à la création de la Corporation d'investissement jeunesse en vue d'aider les jeunes entrepreneurs québécois et il entend pouvoir concrétiser prochainement ce projet.

Par ailleurs, le processus de rééva­luation des divers programmes d'aide et de soutien à l'emploi et au revenu des jeunes commence dès maintenant. Le gouvernement veut y associer tous les intéressés et agir conformément aux engagements pris de manière à modifier, à très court terme, la situation difficile de la jeunesse québécoise sur le marché du travail et à donner aux jeunes de nouvelles possibilités d'accéder au marché du travail par l'élaboration de la politique de la gestion de la main-d’œuvre dont nous avons parlé au cours de la campagne électorale.

Le gouvernement va élaborer une politique de rationalisation des dépenses de manière que puisse s'amorcer vraiment et sans autre délai le processus nécessaire d'une réduction significative du coût de fonctionnement des programmes et d'une remise en cause des activités non essentielles.

Il faut absolument qu'au sein même du gouvernement il y ait à cet égard une direction beaucoup plus ferme et plus déterminée. Et, à titre de simple illustration de la détermination du gouvernement, j'indique qu'il n'y aura plus au Québec des dépenses inutiles pour des opérations de propagande et de publicité partisane.

Le gouvernement tient à souligner d'une façon toute particulière sa volonté de donner aux régions des moyens accrus pour assumer, comme elles le souhaitent, la responsabilité de leur développement.

C'est par ailleurs avec enthousiasme que le gouvernement travaillera à donner à la région de Québec la dimension internationale qui a été maintes fois évoquée et c'est un intérêt tout à fait particulier que le gouvernement portera aux travaux de la commission qui étudie présentement l'avenir de la ville et de la région de Québec. Le gouvernement forme le projet d'appuyer fermement et concrètement les efforts de développement de la région de la capitale, non seulement dans sa dimension administrative évidente, mais encore pour donner à la région de Québec des assises économiques solides et diversifiées.

Nous voulons que Québec soit une capitale qui fasse la fierté de tous et surtout que Québec devienne un centre de développement économique majeur. Quant à Montréal, le gouvernement en reconnaît l'importance vitale pour le Québec et le gouvernement veut que la mise en place de son projet de "zones d'entreprises" pour l'Est de Montréal se fasse sans délai, de manière à commencer, en collaboration avec les agents socio-économiques et les autres niveaux de gouvernement, le redressement de la situation difficile de cette partie de la métropole.

En somme, le gouvernement est déjà au travail pour redonner au Québec une croissance économique dynamique et forte, assainir les finances publiques et accroître l'efficacité de la gestion de l'État. Nous en avons pris l'engagement et nous le faisons.

Dans le présent contexte de l'évolution de notre société, l'éducation demeure un levier essentiel du progrès de la collectivité. L'orientation fondamentale du gouvernement dans ce domaine vital est, bien sûr, celle de l'adaptation de l'enseignement au monde du travail et de l'économie. Cependant, le gouvernement estime toujours aussi impérieux de s'assurer que l'éducation vise d'abord et avant tout le développement intégral et harmonieux aux plans intellectuel, personnel et social de la personne dans le respect de ses valeurs propres.

Au cours de la campagne électorale, nous avons publié un important document d'orientation comportant un plan de relance de l'éducation au Québec, Le gouvernement saisira l'Assemblée nationale des éléments de mise en œuvre de ce document de manière à donner à notre système d'éducation l'élan dont il a absolument besoin. À court terme, le gouvernement agira pour respecter ses engagements en ce qui concerne le système des prêts et bourses, l'organisation scolaire et la valorisation du rôle de l'enseignant, la solution au problème des illégaux.

Le gouvernement est, par ailleurs, extrêmement préoccupé par la détérioration des services de santé et des services sociaux. Des décisions fondamentales seront prises sur de multiples plans: le financement du système, la continuité et la complémentarité des services, la revalorisation des employés du réseau, la décentralisation, les centres d'accueil et d'hébergement, et les hôpitaux.

Le gouvernement se donne comme ambition de redonner à la population québécoise des services de santé et des services sociaux de toute première qualité et il va agir en conséquence. Le calendrier de travail de la commission Rochon sera modifié pour accélérer la correction des faiblesses actuelles de notre système de santé et de services sociaux et nous engagerons des discussions avec les membres de la commission quant à leur mandat.

Le gouvernement entend s'attaquer au problème aigu des services d'urgence. Un mandat explicite a été donné au ministre des Affaires sociales qui, en collaboration avec les intervenants, verra à prendre sans délai les mesures nécessaires à un redressement de la situation et cela, sur la base de nos propositions énoncées au cours de la campagne électorale.

Nous avons, par ailleurs, déjà indiqué notre intention de beaucoup mieux définir les termes de notre politique en ce qui concerne les personnes âgées. La société tout entière est bien consciente de ses responsabilités à cet égard et d'autant plus que nous avons à faire face aux nouvelles exigences du vieillissement de la population. La constitution d'un organisme voué à la protection et à la valorisation des intérêts des personnes âgées amorcera l'action du gouvernement.

Par ailleurs, outre les engagements spécifiques pris pour les jeunes et que le gouvernement a décidé de réaliser sans délai dans les domaines de l'emploi, de l'éducation et de l'aide sociale, il y a également la création d'un Conseil permanent de la jeunesse que nous allons constituer avec la collaboration de tous les intéressés.

Le gouvernement va donner suite aux propositions formulées pour les femmes et très certainement accepter de les enrichir de la réflexion, de la recherche et des idées de tous les groupes intéressés.

Le gouvernement tient, en particulier, à ce que la femme au foyer puisse voir son droit à la retraite être respecté, comme tous les autres citoyens et citoyennes au Québec. Nous allons donc convoquer la commission parlementaire annoncée pour étudier les modalités de financement de la participation de la femme au foyer au Régime de rentes.

Et le gouvernement renouvelle devant cette Assemblée son engagement à faire en sorte que les programmes d'accès à l'égalité deviennent une réalité pour tous les Québécois et les Québécoises.

Le gouvernement va entreprendre bientôt le processus de négociation des conditions de travail avec ses employés. Le gouvernement croit en la valeur éminente de la contribution des employés de l'État au progrès de la société et il entend procéder avec justice et équité. Et le gouvernement va respecter sa signature.

Les arts, les lettres et le patrimoine sont au cœur de la vie de toute société. Ils en expriment la nature et l'âme et ils en traduisent les difficultés et les espoirs. La politique culturelle du gouvernement se donnera comme ambition d'offrir la possibilité aux artistes, aux créateurs et aux artisans de témoigner avec éclat, en toute liberté, des valeurs profondes de la société québécoise. L'énoncé des politiques de développement de la culture, publié au cours de la campagne électorale, trouvera sa voie jusqu'à cette Assemblée et verra le gouvernement y consacrer les ressources financières nécessaires.

Le gouvernement va également apporter une attention soutenue et accrue au domaine de la protection de l'environnement en améliorant l'efficacité de la gestion des programmes d'assainissement des eaux et de lutte à la pollution industrielle et en soutenant financièrement les efforts de protection de l'environnement agricole. Le Québec se dotera d'une charte de la qualité de la vie et il associera les citoyens, en particulier au niveau régional, à l'ensemble des efforts pour donner aux Québécois et aux Québécoises un milieu de vie sain et agréable.

Finally, one of the greatest concerns of our government will be the need to reinforce the ties between all Quebeckers. Too many political attitudes have in the past caused a great number of our fellow citizens to feel that they were being considered as second class citizens. For example, certain linguistic regulations will have to be corrected with a view responding to the profond values of justice in our society and the desire of ail Quebeckers to be citizens of equal status.

The English speaking institutions Québec will be full y recognized and allow to evolve normally in order that .they may progressively better serve the needs of the English speaking population in their own language.

C'est d'ailleurs dans cette même perspective que de nouvelles ouvertures seront faites, comme nous l'avons indiqué au cours de la campagne électorale, pour associer pleinement les membres des différentes communautés culturelles à la vie de la société et leur permettre d'apporter l'inestimable contribution économique, sociale et culturelle que nos concitoyens d'origine autre que française et anglaise veulent fournir au Québec.

En un mot, M. le Président, le gouvernement est au travail quelques heures seulement après son entrée en fonction. La nouvelle équipe ministérielle passe à l'action, et cette action va dans le sens du respect vigoureux de notre programme et de nos engagements électoraux. Le gouvernement croit profondément à l'avenir du Québec, il a pleinement confiance dans les capacités de création et de dépassement de la société québécoise, et il dit à cette Assemblée, à toutes les Québécoises et à tous les Québécois: Oui, le Québec va réussir à maîtriser son avenir.